

C'est évidemment l'introduction dans la société indigène des cultures de produits d'exportation demandés par les marchés d'Europe et d'Amérique qui se trouve à l'avant-plan dans le projet esquissé par M. Leplae. Pour la réaliser, l'expérience acquise depuis quinze ans au Congo belge ne lui fait voir que l'application des cultures obligatoires et éducatives se prolongeant pendant une période plus ou moins étendue. Elle sera plus courte si les valeurs des produits restent normales et permettent de les payer aux indigènes à des prix relativement élevés. Dans l'hypothèse contraire, elle devra être continuée plus longtemps.

Sans doute, les résultats obtenus par cette méthode pour la culture du riz et surtout celle du coton, sont-ils aujourd'hui remarquables. Il faut se rappeler néanmoins que l'introduction et le développement d'une culture rémunératrice chez une population indigène de l'Afrique centrale se sont révélés dans la pratique beaucoup plus compliqués et surtout beaucoup plus coûteux qu'on ne le croyait au début. On peut se demander dès lors, s'il est bien indiqué de généraliser le projet à toute la colonie et de faire du développement de l'agriculture des 11,000,000 d'indigènes du Congo le caractère saillant de la politique de demain. Ne serait-il pas plus opportun de s'inspirer de certains passages du discours et de concentrer provisoirement les efforts sur quelques régions particulièrement favorables à la réussite du paysannat indigène à cause du degré de leur évolution?

A cet égard, il nous semble que les cultures obligatoires telles qu'elles sont conçues dans le plan de l'auteur constituent une intervention économique qui n'est pas encore en harmonie avec le développement général atteint par beaucoup de peuplades de la colonie. Chez plusieurs d'entre elles en effet, la différenciation n'est pas encore assez poussée. On ne peut oublier que le progrès est fonction d'un développement simultané de l'ensemble des manifestations de l'activité humaine: religieuses, morales, intellectuelles, sociales, matérielles. Une brusque progression dans un de ces domaines ne signifie pas nécessairement une marche en avant du front tout entier. Il en résulte, qu'aux risques d'aboutir à une désorganisation du complexe social, il ne faudra user des cultures obligatoires qu'avec une très grande circonspection.

(*Communication du PROFESSEUR N. DE CLEENE.*)

Cape Coast Historical Society.

A CAPE COAST HISTORICAL SOCIETY was founded in 1934 and has now published the first number of its Transactions. The objects of the Society are to undertake historical investigations relating to the Gold Coast, to collect, preserve, and publish important records, to establish a reference library of books, papers, or manuscripts relating to the Gold Coast, and to collate the traditional history of the country and to reduce it to writing.

Any person, irrespective of race and nationality, is eligible for membership. The subscription is 5s. per annum. The funds of the Society will be

principally devoted to the purchase of books or manuscripts or pictures of historical interest. The Governor of the Colony for the time being will be asked to be Patron of the Society.

The first number of the Transactions contains the following papers: Cape Coast: An historical sketch from 1610 to 1725, by Dr. N. A. Dyce Sharp; Anamabu: Its Castle and its People, by R. Strother Stewart; and Rise of the United Ashanti, by B. Y. Owusu.

This attempt by educated Africans to study the history of their people and country is to be welcomed, and it is to be hoped that the Society will have a long and fruitful life. Most African peoples have a large store of historical traditions, and this is particularly so on the Gold Coast, where, as a result of the Ashanti kingdom and the general cultural level of the inhabitants, political life was highly developed and interest in political matters always strong. If the Society succeeds in making this material available by collecting and publishing it, it will render an important service to all who are interested in African history and in particular to future generations of sons and daughters of the Gold Coast.

Une Exposition des arts congolais.

Sous les auspices du Comité permanent des Semaines anversoises de Propagande, une exposition consacrée aux arts du Congo a été organisée dans la salle des fêtes de la ville du 24 décembre 1937 au 16 janvier 1938.

Dans l'introduction du catalogue, les organisateurs soulignent que contrairement à d'autres expositions réalisées en Belgique et à l'étranger, le but n'a pas été de réunir du simple point de vue esthétique une imposante documentation d'œuvres d'art africain et de la livrer ensuite pêle-mêle à l'examen d'un public non averti, mais bien de mettre en valeur, grâce à une technique nouvelle d'exposition, les différents styles existant au Congo, ainsi que la fonction même de l'art dans l'ensemble des manifestations de la vie indigène.

C'est ainsi que l'arrangement des riches et nombreuses collections exposées illustre avant tout les centres de style africain au Congo belge.¹ Dans ce but les productions de l'art plastique principalement avaient été réparties en quatre groupes suivant quatre aires de dispersion dénommées la région Baluba, la région Bakuba, la région du Bas-Congo et la région du nord et nord-est de la colonie.

La région Baluba, située entre la vallée des Grands-Lacs et le Lomami, s'étend vers le nord jusqu'au delà du Luama, alors que dans le sud les frontières semblent se perdre entre le lac Kisale et le lac Moero. Comme styles de transition entre celui des Baluba et celui des Bakuba, on peut noter le style des Basonge dans le nord ouest et le style des Batshioko et des Balunda dans le sud-ouest. La région Bakuba, comprise entre le Kasai et le Sankuru,

¹ Voir Carl Kjersmeier, 1937, *Centres de Style de la Sculpture Nègre Africaine*, III^e volume: Congo belge. Copenhague: Fishers Verlag.